

*La République arabe d’Egypte*

*10 Ragab 1441*

*Le Ministère des Waqfs*

*le 22 mars 19*

(1)

## **Le danger des stupéfiants sur l’individu et la société**

Louange à Allah, Seigneur de l’Univers, qui dit dans Son Honorable Livre : «Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. Et faite le bien. Car Allah aime les bienfaisants». J’atteste qu’il n’y a point de divinité en dehors d’Allah, l’Unique sans aucun associé et que notre maître et prophète est Mohamad, Son serviteur et Son prophète. O Allah, accorde Ton Salut et Tes bénédictions à lui, à sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les suivent avec rectitude jusqu’au Dernier-Jour.

Ensuite...

Allah, Gloire à Lui, distingua l’être humain parmi toutes les créatures par la raison qui est le motif de l’obligation et la base de la réflexion et de la pensée. Allah, Exalté Soit-Il, reprocha ceux qui renoncent à ce grand bienfaits en disant : « ne réfléchissent-ils pas ? » Et « ne raisonnez-vous pas ? ». Il dit dans la même perspective : «sauf les doués de science les

(۲)

saisissent », « Nous vous avons montrés les signes, puissiez-vous raisonner » et « en cela il y a des preuves pour les doués de raison ». Béni soit Al Hassan Al Basri qui dit : si la raison est à acheter, on en surenchérit le prix. Il est curieux que certains achètent de leurs propres biens ce qui l'abime.

Comme la raison, la pensée et la perception jouissent d'une importance capitale en Islam, la Noble Charia entoura la raison de plusieurs grillages de préservation. Elle interdit tout ce qui apporte préjudice à la raison ou la sape de réfléchir ou apercevoir. Allah, Gloire et Pureté à Lui, dit : « Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez. » Le prophète (SBL) agréa le serment d'allégeance de ses compagnons (qu'Allah les agrée) en leur disant : « prêtez-moi le serment d'allégeance de ne rien associer à Allah, ne pas tuer l'âme qu'Allah interdit de tuer

(۳)

sauf par motif légal, ne pas forniquer, ni voler, ni consommer d'enivrant. » L'enivrant en général toute forme de stupéfiant sans égard pour leur dénomination. Ainsi, on donne la même sentence du vin interdit à tout ce qui camoufle la raison, soit par voie buccale, nasale ou par injection.

Le prophète (SBL) établit une règle inaliénable ni en fonction de temps, lieu, circonstances ou personnes. Cette règle montre la qualification qui s'applique sur le vin et tous les stupéfiants, où il dit : « tout enivrant est un vin et tout enivrant est interdit. Quiconque consomme du vin dans l'ici-bas sans en repentir, il en sera privé dans l'au-delà.»

Ainsi, on en déduit que le vin renferme tout ce qui est stupéfiant, quoi que ce soit les dénominations qu'on lui donne, soit s'agit-il de dur ou moelleux, tant qu'il remplit la condition requise, à savoir, la nature stupéfiante. Le prophète (SBL) dit : « toute chose dont la grande partie

(٤)

stupéfié, le peu d'elle est illicite » et « des gens de ma communauté boiront du vin en en altérant la dénomination. »

Pour accentuer la condamnation de tout ce qui s'approche du vin par le consommer, vendre ou fabriquer, le prophète (SBL) dit : « la malédiction d'Allah est destinée au vin, son consommateur, son abreuveur, son vendeur, son acheteur, celui qui le presse, celui pour qui il est pressé, celui qui le porte et celui à qui il est porté. » Il dit également : « quiconque croit en Allah et au Dernier-Jour ne doit jamais s'asseoir à une table où on sert du vin. »

Interdisant les stupéfiants, l'Islam le fit pour protéger l'individu et préserver la société, car, nombreux sont les préjudices qui frappent l'accoutumant et ont des répercussions sur la société dont : stupéfier la raison, dissipe la dignité et la bonne mine et met fin à la pudeur. Abou Bakr As-Siddiq (qu'Allah l'agrée) s'interdit de consommer du vin

(۵)

bien avant l'islam. Cela fut dû au fait qu'il passa par un saoul qui mettait sa main dans l'excrément et l'approchait de sa bouche. Lorsqu'il en sentait la mauvaise odeur, il l'éloignait. Donc, Abou Bakr dit : cet homme ne sait pas ce qu'il fait. Alors, il s'en interdit.

On rapporte qu'il fut interrogé dans une assemblée de compagnons du prophète (SBL) : as-tu bu du vin avant l'islam ? Il répondit : à Allah ne plaise ! Pourquoi ? Le réinterrogea-t-on. Il répliqua : j'étais soucieux de préserver mon honneur et épargner ma dignité, quiconque boit du vin perd son honneur et sa dignité. Ce discours parvint au prophète (SBL), il dit : « Abou Bakr ne dit que vrai, Abou Bakr ne dit que vrai. »

Indubitablement, la réalité affirme que s'adonner aux stupéfiants et en avoir de l'accoutumance conduit à écrouler et démolir la famille, à la délinquance de ses membres et la disparition des valeurs et sentiment humain chez le

(٦)

consommateur. Cela prolifère beaucoup de phénomènes négatifs dans la société tels le harcèlement, la multiplication de divorce, le morcellement de familles. Cela mène à la propagation de crimes de toute sorte : vol, assassinat et viol. L'accoutumant se désintéresse du résultat de son œuvre et des répercussions de son crime. Il s'intéresse seulement d'avoir le stupéfiant à tout prix et par n'importe quel moyen.

Combien de guerres furent déclenchées par les drogues, combien de riche l'appauvrirent-elles, sain rendirent-elles malade, honorable le firent bas, grand le firent humilié, combien des couples les séparèrent-elles ? Combien des malheurs les causèrent-elles ? Combien de fléaux et calamités encoururent-elles à ce qui les consomme ? Les stupéfiants sont l'origine des vices et la clé de tout mal. Au cours de sa recommandation à Abou Addardaà (qu'Allah l'agrée), le prophète (SBL) dit : « ne bois point du vin, il est

(۷)

la clé de tout mal ». Othman Ibn 'Affin (qu'Allah l'agrée) dit : « évitez le vin, il est la source de toutes les souillures ».

L'accoutumance et les stupéfiants sont la cause majeure de la décadence éducative, pédagogique, éthique, sociale et économique. En outre, ils sont à l'origine de beaucoup de maladies organiques et psychiques comme : l'ennui, la frustration, les troubles névrotiques et psychiques, la faille de mémoire, l'oubli chronique, le repli et la solitude, la déception, la schizophrénie, parmi d'autres. Cela nous exige de lutter contre ce danger et le contrecarrer. Viser les jeunes par le biais des stupéfiants est viser le pays, détruire les éléments de sa force et démolir les nobles valeurs et les sublimes moralités.

Il suffit pour bien apprécier le danger des stupéfiants le fait qu'ils transforment ce qui les consomme d'un homme sain et sauf en créature périlleuse ; il pourrait voler, tuer ou vendre sa religion en quête de ce qui tait ses cellules

(^)

nerveuses dans une scène de folie. Cela exige de s'intervenir pour protéger l'accoutumant de son propre mal et protéger sa famille et la société entière contre ses maux.

Nous avons très besoin que chacun assume sa responsabilité vis-à-vis de nos jeunes et enfants dans la sphère de son office. On commence par la famille et son rôle éducatif, puis l'école et l'université et leur rôle didactique et orienteur, en collaboration avec les instances religieuses et les divers médias ; ce pour ne pas laisser nos enfants une proie à, l'accoutumance des stupéfiants. Le danger est persistant et le prix en est les raisons, la santé physique et morale et les biens de nos enfants. Travaillons ensemble pour éduquer une bonne génération qui jouit des bonnes moralités, de la capacité de se développer et se progresser et prend en considération et en conscience les dangers qui entourent la patrie. Disant cela, j'implore le Pardon d'Allah aussi bien pour moi que pour vous.



(۹)

\* \* \*

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au prophète honnête, à sa famille, ses compagnons et ce qui leur suit d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour.

Ensuite... mes frères en islam !

A l'occasion de l'élan de la semaine de la modération de consommation de l'eau, nous nous rappelons du bienfait de l'eau qui est en tête des bienfaits qu'Allah nous gratifia. L'eau est l'origine de la vie et des vivants et la source la plus importante du développement et du bien-être. Allah, Gloire à Lui, dit : « et de l'eau Nous créâmes toute chose vivante » et « De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. »

L'Islam accorda une attention particulière au bienfait de l'eau, nous ordonna de s'en bien entretenir et nous exhorta de la consommer modérément. Il fit du gaspillage de l'eau

(١٠)

une des formes de l'injustice et l'agression sur les droits des autres. Un compagnon vint au prophète (SBL) pour qu'il lui fasse apprendre comment faire les ablutions. Le prophète lui montra comment les faire trois fois puis lui dit : « c'est bien la manière de faire les ablutions, quiconque la dépasse fait mal, agresse ou lèse ». Le prophète passa par Saad Ibn Abou Waqqas (qui est en train de faire ses ablutions) et lui dit : « quel gaspillage ce que tu fais Saad ! » Saad répliqua : s'agit-il de gaspillage d'eau en faisant les ablutions, ô prophète ? Le prophète de répondre : « certes, même si tu le fais d'un fleuve courant. »

L'islam considère l'eau une richesse nationale et humaine. Chacun en est un droit, personne n'est à en priver. Par-là, le prophète (SBL) dit : « les gens ont en partage commun trois choses : l'eau, le pâturage et le feu. »

En matière de se préoccuper de la question de l'eau, notre prophète (SBL) dit : « quiconque creuse un puits duquel s'abreuve un vivant : génie, humain ou oiseau, Allah lui en

(11)

rétribuera le Dernier-Jour. » Il dit également : « sept actions font durer la rétribution du serviteur post-mortem dans sa tombe : celui qui enseigne une science, loue une rivière au profit des autres, creuse un puits, implante un palmier, construit une mosquée, fait hériter une vulgate ou laisse un enfant qui lui implore le pardon après sa mort. »

Enfin, nous affirmons que polluer, gaspiller ou perdre de l'eau sont des formes de la corruption interdite par Allah Qui dit : « et ne semez pas la corruption sur la terre après sa réforme » Toute goutte de l'eau vaut une vie et une valeur matérielle. La perdre ou gaspiller valent perdre des potentialités à bien préserver. Donc, nous devons tous remercier ce bienfait par le garder. Remercier le bienfait aide à ce qu'il dure et s'accroisse. Allah, Gloire à Lui, dit : « Et lorsque votre Seigneur proclama : « Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes

(١٢)

bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châiment sera terrible». »

Qu'Allah préserve l'Egypte, son peuple, ses jeunes, son armée, sa police et l'épargne de tout mal ou malheur.